

SMASH 5

COMMISSION VOLLEY BALL

27 mai 2020

Ordre du jour : Préparation à l'Assemblée Générale de la commission

- 1) Bilan de la saison (championnats, coupes...)
- 2) Challenge Beach volley
- 3) Vivicitta
- 4) Organisation de l'AG
- 5) Point financier

Présents : Alain TETU (SDUS), Olivier LOUIS (BVB), Carole CAMUS (ASD), Sylvain DUBRAULT (SCN), Manisha NATHAN (VDA), Romain GOLDSTEIN (VDA), Michael COHEN ADDAD (Livry), Sladja NISKANOVIC (ASD), Hai THEVENIN (ASB), Pascal CHAVE (BVB), Carole DUREY (VSVB), Yohan MASSOT (FSGT 93), Alexia MARANDEL (FSGT 93)

1) Bilan de la saison

Point sur les championnats/coupes

Concernant les championnats et coupes, est souligné un bon fonctionnement global, malgré l'arrêt des rencontres suite au confinement. Les responsables de poule présents soulignent une bonne réactivité des équipes pour rentrer les résultats et envoyer leurs feuilles de match. Il n'y pas eu de difficultés particulières par rapport au site internet qui a également bien fonctionné.

Pour rappel, il a été décidé à la dernière réunion de déclarer une saison blanche pour la saison 19/20. Seules deux équipes obtiendront un titre honorifique pour leur performance : l'équipe de Livry A en 4x4 libre poule 1 et l'équipe de Bondy C en 4x4 libre poule 2 qui n'ont perdu aucun match depuis le début de la saison.

En ce qui concerne les championnats féminins, mutualisés entre la Seine-Saint-Denis et Paris, la décision a été prise à l'occasion d'un vote. Il s'agissait de choisir entre la saison blanche ou un classement selon la moyenne de points par match pour les poules en une seule phase et selon le classement à l'issue des premières manches pour les poules en deux phases. Ces classements donnant lieu à des montées mais pas de descentes. A l'issue du vote, la majorité des équipes ont opté pour le classement avec montées. Certaines poules seront donc à rééquilibrer en début de saison prochaine. Vous retrouverez sur [ce lien](#) le détail du vote et les classements définitifs.

Dans l'ensemble les championnats féminins ont également bien fonctionné.

Rôle dans la commission volley

Lors de l'assemblée générale, les rôles attribués à chaque club membre de la commission seront redistribués. Ces rôles ont été mis en place pour faire vivre la commission. Pour faciliter l'attribution, il est préférable que chaque club se concerte et ait une idée des rôles qui l'intéresse pour la saison prochaine.

Rappel des rôles :

- **Animateur** : en coordination avec le permanent du comité, l'animateur définira l'ordre du jour de la commission et animera la réunion pour traiter les points identifiés.
- **Représentant finances** : sera l'intermédiaire entre le collectif financier et la commission volley. Il sera invité à participer aux réunions du collectif financier du comité FSGT 93 trois fois par ans (organe qui réunit tous les représentants financiers des différentes commissions départementales d'activité).
- **Représentant de la commission volley** : élu par l'Assemblée Générale du comité FSGT 93, il pourra siéger au Conseil départemental FSGT 93 (quatre fois par ans) pour représenter l'activité volley.
- **Un.e référent.e par poule** qui veillera à la bonne tenue des feuilles de match, au suivi des résultats sur le site internet, enverra un mail récapitulatif au comité (1 par mois).
- **Un.e référent.e jeune** qui veillera à la bonne tenue des feuilles de match ainsi qu'à la saisie des résultats sur le site internet.

- **Un.e correspondant.e coupe** qui récoltera les résultats des rencontres et informera les équipes et le comité des prochains matchs.
- **Un.e correspondant.e Beach volley** qui gèrera le tableau sportif le jour du challenge
- **Un.e correspondant.e web** qui publiera les smashes sur la page ainsi que toutes actualités lui paraissant nécessaire.
- **Un.e référent.e « hôte » de la coupe** qui aura pour tâche d'aider l'organisateur de la coupe quant à la recherche de gymnase pour accueillir les finales.

Reprise de l'activité

Le ministère des Sports a sorti ce weekend le guide de reprise de l'activité sportive, concernant les sports collectifs et les sports de combat. Ce guide est disponible via [ce lien](#).

En ce qui concerne le volley-ball, et dès que les annonces gouvernementales confirmeront la possibilité de reprise des activités associatives, il sera possible de pratiquer en extérieur (herbe ou beach) en respectant quelques mesures sanitaires, en 2x2, 3x3 ou 4x4 dans un premier temps.

Pour le moment beaucoup de clubs estiment que la saison est terminée au sein de leur association. D'autres envisagent de proposer des rassemblements cet été dans les parcs, notamment le parc Georges Valbon à La Courneuve.

Dans le cadre des dispositifs VVV (Ville Vie Vacances), le comité met en place chaque été des activités sportives dans les parcs de La Courneuve et de la Poudrerie. Ces dispositifs principalement à destination des jeunes qui ne partent pas en vacances pourront également accueillir les adhérents de nos clubs qui souhaitent y participer. Plusieurs activités sportives sont représentées, y compris le volley-ball.

2) Challenge beach volley

Les éléments de reprise de l'activité nous confortent dans l'organisation d'un tournoi de beach volley en fin de saison. Nous souhaitons rester optimiste quant à la reprise des activités et organiser un évènement même réduit si cela est possible.

Nous retenons le dernier weekend de juin et le premier weekend de juillet en fonction de l'accès aux installations. La principale cible de cet évènement sera nos adhérent.e.s, et non les personnes qui ne partent pas en vacances, déjà concernés par les dispositifs VVV durant l'été. Le nombre de personnes sera limité et des précautions seront à prévoir (gel, accès aux sanitaires avec savon, désinfectant etc.). Nous nous chargeons de prendre contact avec le stade de Marville. Le club de Bondy se propose également pour l'organisation du tournoi.

3) Vivicittà

En raison de l'épidémie de Coronavirus la Vivicittà, course pour la paix organisée chaque année à Saint-Ouen, a dû être reportée à une date ultérieure. L'évènement aura lieu début octobre et il est toujours

prévu d'accueillir une délégation mixte de volleyeurs et volleyeuses algérien.nes. Certains clubs de la commission engagés dans les championnats de 4x4 mixte réel et ayant été en Algérie la saison dernière sont concernés par l'accueil de cette délégation, en organisant des rencontres sportives autour du volley mixte et des visites et un tournoi mixte en fin de séjour. Les autres clubs sont les bienvenus pour participer à ces échanges.

4) Organisation de l'Assemblée Générale

L'assemblée générale est prévue le 17 juin. Nous estimons qu'il est important de pouvoir organiser ce rassemblement en présentiel et réfléchissons aux possibilités de le faire en extérieur. Ceci nous permettrait, en plus du traditionnel buffet, d'échanger quelques balles sur des terrains de volley.

Nous étudions plusieurs possibilités :

- Au parc des sports de Marville, un préau au niveau des pré fabriqués nous permettrait de faire l'assemblée, puis de se retrouver sur les terrains de beach-volley.
- Le parc de la bergère à Bobigny, proche du comité et des futurs locaux, permettant également d'installer des terrains de volley sur herbe.
- Les terrains de beach de Sand System à porte de Pantin, mais qui risquent d'être très sollicités au moment de la réouverture.

Ces propositions doivent être étudiées en fonction des autorisations du gouvernement et de la réouverture des terrains sportifs extérieurs. Nous prendrons bien entendu les précautions nécessaires pour assurer la sécurité de toutes et tous.

5) Point financier

Le détail des dépenses et recettes de la commission sera présenté lors de l'Assemblée générale. Nous pouvons d'ores et déjà préciser que le bilan sera positif contrairement aux saisons précédentes. Ceci est dû au fait que l'amortissement de la création du site internet il y a 7 ans est arrivé à son terme. Pour rappel les frais de gestion du site internet (webmaster) sont pris en compte dans le prix des engagements.

Ainsi, nous pouvons proposer plusieurs évolutions :

- Supprimer la participation au site internet qui est de 50 € réglée en début de saison au moment des engagements.
- Investir dans du matériel sportif ou autre.
- En fonction du montant du surplus, mettre en place les deux propositions

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de la commission volley-ball

17 juin 2020

Un.e représentant.e par équipe obligatoire